



LA FUITE EN AVANT ? OU LA DIRECTION S'ENLISE ?

La répression se poursuit au sein de la SNCF. Ainsi, le Secrétaire Général du Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Paris-Est est convoqué devant un conseil de discipline le 28 mars prochain.

Parce qu'il a « osé » lancer l'alerte sur des faits de harcèlement, de malversations, de violences physiques et verbales, de propos homophobes et sexistes, notre camarade est maintenant traduit devant le conseil de discipline en vue d'une radiation des cadres (licenciement).

C'EST INTOLÉRABLE !

La Fédération CGT conteste avec force cette stratégie du harcèlement systématique vis-à-vis de nos militant·es, précisément parce qu'ils sont adhérent·es à la CGT.

Cette fuite en avant vise manifestement à faire taire la 1^{ère} Organisation Syndicale à la SNCF et dans la branche ferroviaire, et donc, à faire taire les cheminots qui ont fait le choix, par leur vote, de nous placer en tête des suffrages.

Tous les recours sont et vont être activés pour défendre notre camarade mais le 1^{er} d'entre eux consiste à matérialiser notre opposition par le rapport de forces !

Le 24 février dernier, 800 camarades étaient rassemblés à proximité de la gare de l'Est. Ils ont ainsi démontré leur attachement sans condition aux libertés syndicales.

C'est pourquoi la Fédération CGT appelle à élargir la contestation et être encore plus nombreux à participer au rassemblement organisé le :

Vendredi 28 mars
À 13h00
21, rue d'Alsace (gare de l'Est)

La direction doit maintenant mesurer la situation et stopper toute procédure disciplinaire à l'encontre de notre Camarade !

La direction SNCF ne pourra se contenter bien longtemps d'exercer le « monologue social », une hache dans une main et une cisaille dans l'autre.

